

Juin-Septembre 2015

Le Journal

No 25

Site de
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 34

Site de Neuchâtel
Campus Arc | 1
Espace de l'Europe 21

Tél. : 032 889 69 12

www.cmne.ch



Fête du piano

De la musique de piano à tous les étages, dans les murs, les sous-sols, de la musique par les fenêtres...

Les 24 professeurs du département de piano et d'autres départements du CMNE sont fiers et heureux d'inviter Chacun à **2 jours de fête, les 6 & 7 juin, au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds, le matin dès 11 heures.**

Les élèves du CMNE se mettent sur leur 31. L'un donne des couleurs à Tchaïkovsky, d'autres parent Bach de toute sa joie, les compositeurs du 20e siècle viennent chatouiller les doigts de nos pianistes alors que tangos et menuets, valse et sambas s'enlacent en des danses fantastiques! Les Romantiques prennent Mozart par la main, tandis que résonnent les dialogues intenses de la musique d'ensemble. Même le premier piano à queue de chez Steinway fera le long chemin jusqu'à nous depuis ses lointaines terres de 1860. Le noble clavecin viendra soutenir son cousin de toute la tendresse de ses sons. Des professeurs joueront également, peignant de leurs 10 pinceaux de chair et d'âme les mille nuances de nos émotions... On pourra même s'essayer à improviser sans avoir jamais touché un instrument, si, si ! Une bourse au piano permettra peut-être de trouver l'instrument qu'il vous faut.

Les professeurs attentifs, de tout leur cœur, ont soin des premières fleurs des tout jeunes musiciens, qui nous seront révélées dans le jardin de la « pépinière des pianistes ».

Le soir du samedi, on pourra ébrouer nos pieds lors d'un bal, on ne vous dit que ça...

Guettez les programmes édités à cette occasion, et surtout, qu'ensemble, tous ensemble, **LA FÊTE SOIT BELLE !!!**

Gilles Landini



C'est la fête !

Musiques pour tous au Locle !

Oyez ! L'ancienne poste va (re)devenir dès le mois de juin **une maison pleine de musiques** ! Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) centre ses activités dans ce lieu emblématique de l'histoire de la ville. Il collabore étroitement avec la Musique Scolaire pour proposer à la population locloise un concept pédagogique et artistique innovant et dynamique. Mais ce seront également ateliers, cours blocs, parcours exploration, cours de rythmique Seniors, initiation musicale, rythmique parentsenfants, orchestres, cours instrumentaux : il y en aura pour tous les goûts, pour tous les âges et pour tous les niveaux !

Partenariat CMNE — Musique Scolaire

La Musique Scolaire du Locle effectue un travail pédagogique remarquable depuis de très nombreuses années. Emmenée par une jeune équipe, elle crée des concerts sur mesure et offre un accès très large à l'ensemble de la population. Le CMNE est ainsi extrêmement heureux de créer avec cette institution un partenariat pédagogique.

Les deux entités partageront les mêmes locaux, tout en restant fondamentalement ce qu'elles sont. La nature du partenariat est de deux ordres. D'une part, tout élève du Locle, immatriculé à la Musique Scolaire, pourra, s'il le souhaite, poursuivre sans coupure un cursus menant à un titre reconnu (ou jusqu'à l'entrée en classe préprofessionnelle). D'autre part, nous créons ensemble une plateforme extra-instrumentale commune : les cours de langage musical sont enseignés conjointement par les professeurs de la Musique Scolaire et du CMNE, générant ainsi une forme d'échange de pratique. Le cours de langage musical est conçu comme un travail d'ouverture, de transversalité et de découverte, tout autant qu'un chemin de compréhension et d'apprentissage des codes conventionnels.

C'est neuf, c'est stimulant, c'est énergique.

Par ce rapprochement particulier et extrêmement stimulant, nous croyons à la richesse de la proposition puisque chaque institution se retrouve épaulée par l'autre, tout à la fois à l'écoute et au service des habitants du Locle. Car il s'agit de cela : en arrivant au centre de la ville, le CMNE se trouve au service de celle-ci. Ce partenariat dépasse même le cadre strict des musiciens jouant à la Musique Scolaire, puisque tous les élèves du Locle bénéficient de cette structure : les cours de langage musical cumulent les enseignants et les pratiques.

Cours Blocs cette année au Locle !

Rarement époque aura vu des bouleversements de société aussi importants que la nôtre. De fait, le CMNE travaille constamment à renouveler un enseignement de la musique qui se doit de correspondre à un aujourd'hui en rapide et permanente transformation. C'est pourquoi nous inventons et proposons chaque année de nouvelles manières d'envisager l'enseignement.



Une nouveauté extraordinaire, mise sur pied pour la première fois en Suisse : **un cours multiinstrumental**. Dans ce « cours bloc », on enseigne la musique « en entier » et en groupe. Le cours accueille 10 enfants et 4 professeurs avec l'objectif de prodiguer un enseignement global : on y apprend à jouer d'un instrument, et dans le même cours, on plonge dans le langage musical, vers l'improvisation, on touche à la direction peut-être, on travaille l'écoute, on crée de la musique, on joue ensemble, on reçoit un morceau de cours individuel, etc. Surtout, on ne vient au conservatoire qu'une seule fois par semaine pour y profiter de l'entier du forfait. Avec les copains. Le cours dure 2h et fonctionne au gré des possibilités et des envies du groupe. Trois professeurs instrumentaux et un professeur de langage musical conduisent ce projet qui consiste à apprendre la musique de manière intégrée. Impossible ? Au Locle, tout est permis ! C'est neuf, c'est inventif, c'est unique.

Instruments : flûte, saxophone, clarinette, piano

Niveaux : élémentaire – moyen (HarmoS 5 – 9)

Horaire : Jeudi 16h30-18h30

Le parcours exploration

Il est parfois difficile de choisir un instrument d'étude tant les possibilités et les envies sont nombreuses. Nous proposons dès cette année un module qui permet de débiter un cours de musique sans avoir décidé quel instrument choisir. Le parcours exploration permet de découvrir 3 instruments différents. L'année est ainsi divisée en trois périodes de 12 leçons, chacune se donnant par un autre professeur d'instrument (avec le même créneau horaire !). C'est à l'issue de l'année, que l'élève choisit son instrument, après une vraie pratique. C'est neuf, c'est excitant, c'est utile.

Instruments : trompette, piano, flûte

Au Locle : Jeudi 16h-16h30

Rythmique Seniors

Nombre d'études démontrent que la pratique régulière de la rythmique permet aux seniors, entre autres, de réduire de 50% les risques de chute ! La rythmique est un enseignement de l'expérience musicale par le mouvement corporel, l'écoute et le plaisir d'être ensemble. Démarrés depuis deux ans maintenant, les cours de rythmique Seniors remportent un succès extraordinaire et remarqué. Par le recours au mouvement doublé de la force émotionnelle de la musique, ils contribuent de manière effective à un maintien ou une amélioration du quotidien. Cette année, un cours s'ouvre au Locle. C'est neuf, c'est important, c'est à dire !

Mardi 9h-9h50

Mais aussi :

Rythmique parents-enfants

Pour les enfants dès trois ans, une approche tout en douceur et en confiance de l'écoute musicale, du toucher sonore et du mouvement corporel. Une manière splendide d'accompagner son enfant. Et vice-versa.

Mardi 10h-10h45

Initiation musicale

Pour les enfants dès quatre ans (HarmoS 1), un enseignement axé sur l'effet de la musique par le mouvement corporel, sans instrument, mais avec l'entier de soi.

Horaires à consulter sur le site internet

Le Locle, c'est neuf, c'est riche, c'est *qualité de vie*.

François Cattin



Concert de clôture du CMNE

Cérémonie et palmarès

Temple du Bas, Neuchâtel

Mardi 30 juin 2015, 19h30

L'Orchestre du Conservatoire – Direction Vincent Baroni

Allegro molto moderato du Concerto pour piano – E. Grieg

Emile Luong, piano, classe de Valérie Brandt

« Alma grande e nobil core » Air de concert K.578 – W.-A. Mozart

Ludivine Daucourt, chant, classe de Miriam Aellig

Allegro con brio du Concerto n° 3 pour piano – L. van Beethoven

Joris Jeandupeux, piano, classe de Valérie Brandt

Quatuor pour un chant d'étoiles – Louis de Ceuninck

Malina Tiulete, Fanny Pointet, violons, Céline Portat, alto, Iva Moruzzi, violoncelle

Danzon N°2 – Arturo Márquez

Entrée libre, collecte

Clôture

L'Ancienne poste, un bâtiment mythique



9h30 mercredi 22 avril, rendez-vous avec Francis Matthey, président de la Fondation de l'Ancienne Poste.

Après les salutations d'usage, nous entreprenons de suite la visite du chantier, qui entame le dernier combat contre la montre avant l'inauguration officielle, le vendredi 5 juin prochain et une journée « portes ouvertes » le lendemain.

A travers couloirs condamnés par les travaux, passant sous maintes échelles, dérangeant au passage les peintres dans l'escalier, nous parvenons au deuxième étage, dont la partie à l'est est réservée au Conservatoire.

Francis Matthey : « Ici, la plus belle salle à mes yeux, la seule avec un balcon. J'y voyais la salle de rythmique, mais le directeur et les rythmiciennes ont préféré cette autre salle voisine, plus allongée et plus grande ». Les deux salles sont magnifiques, hautes de plafond, lumineuses. Nous passons ensuite directement au quatrième étage où des pièces sont déjà complètement aménagées. Les plafonds sont expressifs, avec leurs gros blocs d'aggloméré bien visibles, prêts à fournir la meilleure acoustique. À l'autre bout du couloir, deux petits appartements complètement équipés.

F.M. : « Nous tenions à ce que le bâtiment soit habité. Nous pensons particulièrement à des jeunes. Le loyer est des plus raisonnable ». En redescendant au troisième étage, on découvre une structure un peu différente, liée à la volonté de consacrer une partie des locaux à des ateliers d'artistes (peinture, sculpture, etc.). Nous revenons ensuite au premier étage.

F.M. : « L'est de cet étage est loué par la ville du Locle pour la Musique Scolaire. Celle-ci partagera ses locaux avec le Conservatoire, en fonction d'une convention entre les deux organisations ». Ici aussi, splendides salles comme en haut, mais cette fois avec des fenêtres à voûtes. À l'ouest, le CLAAP (Centre de loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste), ancien DJ 13, (Centre de loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste) sera installé.

Le rez-de-chaussée, découpé en trois parties, accueillera la brasserie à l'ouest et, à l'est, une salle multifonctions imposante, avec stores obscurcissants et infrastructure permettant spectacles, concerts ou conférences. Elle est flanquée d'une vaste antichambre-coulisses et pourra accueillir de grandes manifestations, avec notamment plus de 150 chaises et tables. Au centre un espace actuellement nu, contigu à la brasserie, destiné à favoriser rencontres, repas et verrées, ainsi que de petites expositions. Devant la brasserie, l'espace sera aménagé par la ville, avec une terrasse pour la brasserie, une place arborisée, des jeux et un espace en gradins destinés aux enfants et à des spectacles organisés ou improvisés.



Avec le CLAAP, la Musique Scolaire, le Conservatoire de musique neuchâtelois, des artistes, une brasserie, des habitants, l'Ancienne Poste est désormais un espace multiculturel au service de toute la région.

Après la visite, nous passons à l'interview :

Francis Matthey, vous êtes le président de la Fondation de l'Ancienne Poste. Pourquoi une fondation ?

Pour comprendre la création d'une telle fondation, il faut remonter à celle du bâtiment lui-même ! Celui-ci a été construit entre 1855 et 1858 sur des pilotis de bois, sur un terrain marécageux. Depuis le départ de la poste en 1974, il n'a sans doute pas fait l'objet d'entretien. Pour des raisons de sécurité notamment, les divers locataires sont partis les uns après les autres (le Conservatoire en faisait partie !), et le bâtiment est devenu la proie de squatters. Il faudra d'ailleurs plusieurs semaines à la protection civile pour démonter, évacuer tout ce qui avait été monté, délaissé, abandonné à l'intérieur du bâtiment. La situation devenant très critique, le Conseil général de la ville, en 1998, a voté un crédit pour assainir, du moins en partie, l'édifice. Ce crédit a fait l'objet d'un référendum, qui a été accepté par 76% des votants. La population ne voulait pas investir pour ce lieu malaimé devenu si vétuste ! La ville n'a jamais renoncé pour autant et a relancé un nouveau projet en 2008. Mais les référendaires n'avaient pas baissé les bras. C'est lors d'une séance publique réunissant auparavant, le conseil communal et Monsieur Jean-Frédéric Jauslin, alors directeur de l'Office Fédéral de la Culture, que tout s'est joué. Monsieur Jauslin a déclaré que la ville du Locle pouvait bien sûr démolir l'Ancienne Poste et transformer l'endroit en parking, en jardin public, ou tout autre, mais qu'en ce cas, elle ne pouvait plus espérer son inscription dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO : « L'immeuble est crucial par sa position de proue à l'entrée de la ville ancienne. C'est un élément essentiel de l'image du Locle, un de ses principaux monuments historiques ». La messe était dite, les travaux d'assainissement pouvaient être entrepris !

En effet, l'état du bâtiment était devenu tel, les pilotis de bois étant pourris, que le vaisseau prenait l'eau. Ainsi le crédit de trois millions et demi investi par la ville de 2010 à 2012 (comprenant le soutien financier de l'OFC, de l'Etat et de la ville de La Chaux-de-Fonds) a été intégralement englouti dans les fondations (remplacement des pilotis de bois par des pilotis en béton, renforcement des éléments de base), les façades et les fenêtres. La ville a aussi décidé de créer une fondation pour trouver les fonds nécessaires pour les travaux intérieurs et l'animation future de l'Ancienne Poste. Après diverses recherches infructueuses, le président de la ville, m'a demandé de prendre la présidence de la fondation. Né au Locle et y ayant passé ma petite enfance, toute ma famille étant locloise, j'ai accepté par reconnaissance envers ma ville natale, et disons-le, aussi par intérêt du chantier à réaliser. Je dois avouer, à la vérité, n'avoir pas mesuré au départ (heureusement!) ce que représentait véritablement le défi architectural, urbanistique, culturel et financier (6,5 millions) de cette aventure entreprise en 2012. Nous sommes maintenant à la veille de l'inauguration. Le défi a été relevé par notre fondation. J'espère que la ville et la population seront fières de cette réalisation.

Propos recueillis par Claude Favez



La ville du Locle

Une ville unique en Suisse pour son engagement en faveur de la jeunesse

Rencontre avec Jean-Paul Wettstein, conseiller communal du Locle en charge notamment de l'Instruction publique et de la jeunesse, à propos du nouveau partenariat entre le Conservatoire de musique neuchâtelois et la ville du Locle pour l'utilisation de l'Ancienne Poste.

Monsieur Wettstein, pouvez-vous nous faire un petit historique des relations entre la Ville du Locle et le Conservatoire ?

Jusqu'à cette année, elles étaient inexistantes ! Le Conservatoire étant une entité de l'Etat, il n'y avait pas lieu de se trouver en contact direct. Ce sont nos intérêts communs pour les locaux de l'Ancienne Poste en voie de restauration qui nous ont invités à nous rapprocher.

Quel organisme de la ville partagera des locaux avec le Conservatoire ?

C'est la Musique Scolaire qui bénéficiera de ces beaux espaces.

Qu'est-ce que la Musique Scolaire ?

C'est une institution qui va fêter ses 165 ans ! Conjuguant harmonie et enseignement musical, elle est financée par la ville du Locle principalement, les autres apports financiers étant les cotisations, extrêmement faibles (les parents ne paient actuellement que 70 francs par an pour cours de musique et participation à l'harmonie) et les quelques sous rapportés par les actions ponctuelles des jeunes. Sinon, c'est l'équipe d'enseignants, des jeunes professionnels pour la plupart, épaulés par un comité, qui gère toute l'organisation des activités. Certains professeurs prodiguent par ailleurs également leur enseignement au Conservatoire. Je dois dire que cette équipe est parvenue à un niveau phénoménal ! La qualité des spectacles, toujours composés par l'un d'entre eux (cette année Le Festin d'Eustache de Lionel Aebischer) est remarquable. Ce qui pêche un peu, avec la Musique Scolaire, c'est l'apprentissage des notions théoriques, l'éducation de l'oreille, bref ce que l'on essaie de ne pas appeler solfège. Lorsque Monsieur Jaccard s'est approché de moi, il souhaitait un rapprochement qui aille au-delà du partage des locaux. En considérant l'éducation musicale reçue par les enfants de la Musique Scolaire, on a mis le doigt sur un vrai problème : quand les élèves arrivent en fin de scolarité, ils n'ont plus accès à nos cours et notre harmonie et ils arrêtent la musique. Les tarifs du Conservatoire, d'un tout autre ordre de grandeur que les nôtres (ce qui est absolument justifié par le fait que l'enseignement du Conservatoire est individuel, alors qu'il s'agit de groupes chez nous) ainsi qu'un changement de vie (études dans une autre ville, commencement d'apprentissage) créent une rupture trop importante. Nous avons alors eu l'idée de faire bénéficier les élèves d'une entrée dans le cursus du Conservatoire une année avant la fin de leur scolarité. Cela leur permettra de passer les mêmes examens que leurs camarades du Conservatoire et d'être déjà situés dans cette institution lors de leur sortie de l'école obligatoire.

Cela pose un problème de coût ! Comment faire payer «tout-à-coup» aux parents 555 francs par semestre au lieu de 70 francs par an ! Nous avons imaginé fonctionner avec un système analogue à l'AVS. Les *retraités* seront les élèves de dernière année, et les cotisants les autres. Bien sûr que cela ne sera possible qu'avec un ajustement des cotisations. Celles-ci seront d'un coup quadruplées ! Cela peut paraître énorme, mais le résultat reste tout de même dérisoire par rapport à n'importe quelle autre école de musique. Il ne faut pas oublier que les familles défavorisées bénéficient en plus d'une réduction (50% pour des revenus inférieurs à 50.000 francs). Cela donnera un coût de 20 francs par mois pendant toute la durée de la formation (actuellement 6 francs !). On verra ce que donnera ce projet, on est dans une phase d'essai, mais le fait de partager ces locaux, dans lesquels d'autres activités culturelles auront lieu (voir l'entretien avec Monsieur Francis Matthey Nda) devrait également susciter une émulation bienvenue.

Que pensez-vous de la perte d'intérêt des jeunes pour la culture ? La ville du Locle pense-t-elle agir pour tenter de contrecarrer cette désaffection ?

Il y a un changement important dans la jeunesse depuis l'invasion des smartphones. On voit souvent pendant les récréations deux jeunes qui communiquent ensemble par réseau social interposé, alors qu'ils sont dans le même couloir, au même étage du collège ! Mes enfants, qui ont maintenant trente ans environ, construisaient des cabanes dans la forêt et allaient y passer la nuit. On ne voit plus maintenant les jeunes s'adonner à ces (saines) activités.

Mais la ville du Locle a probablement vécu sa dernière année de situation financière favorable : elle ne va pas pouvoir investir plus ! Nous sommes les seuls en Suisse à soutenir aussi massivement la jeunesse : 455'000 francs pour les loisirs et animations, 3'600'000 pour la jeunesse parascolaire, 278'000 pour la musique scolaire (les cotisations des parents rapportent 10'000.- !), 360'000 pour le Service de la jeunesse dans l'Ancienne Poste !

Qu'apporte la culture aux habitants d'une ville industrielle comme Le Locle ?

La musique, c'est ce qui me fait vivre, sans elle je meurs ! Je ne suis pas un bon ambassadeur de la culture, les autres arts n'arrivent souvent pas à me toucher. Une fois, au Château de Windsor, je suis resté deux heures ému devant une toile, qui était peut-être une croûte, mais qui a su m'atteindre. Mais en sortant j'ai assisté à un concert de musique de chambre, et là, c'était autre chose : le bonheur absolu ! Chacun trouve ce qui le touche, dans le domaine qui lui est proche, si on lui a ouvert les portes à temps. C'est pourquoi notre engagement pour la jeunesse est si important.

Propos recueillis par Claude Favez

Cours blocs

Lecteurs du Journal, vous me connaissez maintenant depuis plusieurs années : je suis le rédacteur en chef qui vous apporte informations et réflexions autour de la vie du Conservatoire et de la vie musicale en général. Par contre, vous ne me connaissez peut-être pas dans l'activité qui est au centre de ma vie professionnelle : l'enseignement du langage musical. Au début de ma carrière, c'est aux élèves professionnels que j'ai enseigné les subtilités de l'écriture musicale, les amenant à en maîtriser les plus grandes difficultés. Nécessité fait loi, j'ai dû, il y a quelques années me tourner vers les degrés élémentaires et me former pour acquérir les aptitudes à enseigner à des enfants. Très vite, la notion de *nécessité* a fait place à la notion de *par chance* ! D'abord, découvrir le plaisir d'un contact spontané, plus direct avec les élèves, qui nous retournent immédiatement l'énergie apportée. Ensuite, se plonger dans des recherches complexes : comment aborder les notions les plus élémentaires avec des jeunes élèves. Comment les leur rendre accessibles sans les dénaturer ? Combien de méthodes énoncent des contre-vérités, des pratiques à cette étape de l'apprentissage, mais qui voueront à l'échec l'accès aux niveaux supérieurs : nombreux sont les élèves incapables d'oublier la part d'erreur contenue dans la contre-vérité en question, ou révoltés par la critique implicite du maître de leur jeune âge qu'ils adoraient. Comment, challenge supplémentaire, leur apprendre des notions théoriques tout en leur faisant vivre profondément la musique ?



Parce que, d'abord, je suis un musicien, les deux pôles de ma vie d'enseignant au Conservatoire sont la musique et le contact : apporter beauté et harmonie au plus grand nombre, un idéal à poursuivre. Dans cette optique, l'annonce par la direction de la création du nouveau concept de cours bloc, dans lequel pratique instrumentale et apprentissage théorique sont réunis, m'a vivement interpellé : enfin un espace où l'on n'a pas besoin de convaincre l'enfant que l'on peut faire de la musique et s'amuser dans le cours de langage musical, puisque celui-ci n'est plus détaché du reste de la pratique. Avec un hyperméga bonus pour moi : un échange nourri avec les collègues !

Mais je ne vais pas plus longtemps profiter de ma position de rédacteur en chef, il est temps de vous présenter ces collègues avec qui nous lancerons ce projet pilote.

Pour faire connaissance avec **Jean-François Lehmann**, je vous renvoie au no 24 du Journal en page 9. L'article 2015, *année de la clarinette* qui lui est consacré démontre une grande passion pour la clarinette et un enthousiasme débordant pour le saxophone.

Geneviève Eichmann (G.E.), pianiste, et **Enza Pintaudi-Villiger** (E.P.), flûtiste, répondent à quelques questions.

Enza Pintaudi-Villiger, pourquoi avez-vous choisi la flûte ?

Je ne sais pas pourquoi la flûte, mais c'est de toute façon un instrument à vent que je voulais, et qui me correspond en effet : je suis une souffleuse, la musique passe par le souffle.

Et Geneviève Eichmann, pourquoi le piano ?

Parce qu'il y en avait un à la maison ! C'est vrai qu'à l'époque, on ne demandait pas tellement l'avis des enfants. Si j'avais pu choisir, c'est le violoncelle qui m'aurait conquis. J'ai d'ailleurs eu le privilège d'être la première élève, de ce qui était alors la section professionnelle du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, à bénéficier d'un forfait de cours comprenant un second instrument. Avec le violoncelle, j'ai eu la révélation de l'archet, qui est comme le souffle. La difficulté du piano consiste à transformer la percussion des marteaux en chant. La technique d'archet m'a beaucoup apporté dans ce sens.

Pourquoi enseigner ?

E.P. : Parce que j'aime ça ! Chercher des solutions pour faire progresser chaque individualité, cela me passionne. Quelquefois, j'aimerais aller plus loin, développer une recherche de couleurs avec mes élèves, mais ce n'est souvent pas le rapport au son qui intéresse l'élève en premier lieu.

G.E. : L'enseignement m'a toujours attirée. D'ailleurs j'ai fait une formation pour enseigner les langues aux adultes. Au Conservatoire, nous avons actuellement, en tant que professeur d'instrument, une situation particulière : nous donnons des leçons individuelles, de seule à seul(e)s, à nos élèves. Cela comporte des avantages au niveau du suivi personnalisé, adapté au rythme de chacun, mais ce n'est pas toujours facile de maintenir la motivation des élèves. On remarque par exemple que ceux-ci ne sont plus motivés par une audition si celle-ci ne propose pas un thème particulier.

E.P. : Dans mon dernier projet, j'ai établi une relation avec le Musée des Beaux-Arts : les élèves ont chacun choisi une œuvre et l'ont mise en relation avec une pièce pour flûte seule. J'aime trouver autre chose que l'ordinaire, convaincre l'élève...

G.E. Mais c'est difficile de trouver constamment de nouvelles idées quand on est seule. Je me réjouis des cours blocs, parce qu'ils vont me placer en synergie avec collègues et instruments différents, avec une plage horaire d'enseignement complètement nouvelle, cela sera très stimulant !

A part ces considérations professionnelles, avez-vous des loisirs ?

E.P. : La Famille !!! Sérieusement, avec mes activités d'organisatrice des CMC (Concerts de Musique Contemporaine), ma place au sein d'un quatuor de flûte et la gestion de la famille, je n'ai pas vraiment de temps pour autre chose.

Les voyages ?

E.P. : J'en rêve ! Il y a tout de même régulièrement le retour aux sources : chercher l'inspiration volcanique des musiques traditionnelles de Sicile, dans ma famille.

G.E. : Je danse ! Toutes sortes de danses traditionnelles. Je suis d'ailleurs allée à Cuba pour la salsa. J'enseigne aussi le français pour les femmes migrantes (dans le cadre de RECIF). Cela est très enrichissant, permet de très belles rencontres. Et la musique de chambre occupe également une place importante dans mes activités.

Claude Favez

Musique et pouvoir, une histoire d'amour ?

L'Affaire Dutilleux

Parmi les humeurs de ce printemps, la futile question d'une plaque commémorative sur la maison natale d'un compositeur aura fourni son quota d'émotions fortes : d'un côté, les scandaleux faux pas des maires et autres politiciens, humeurs mauvaises. De l'autre, le formidable élan d'artistes s'impliquant pour laver la mémoire du grand compositeur, humeurs joyeuses. La musique de Dutilleux, elle, continuera à être jouée comme elle le mérite. D'une très grande originalité, à l'écart des écoles et des systèmes, elle possède une très grande force poétique (le prix Siemens lui a été décerné pour sa clarté poétique). Le catalogue des oeuvres d'Henri Dutilleux n'est pas très volumineux. Quand on connaît son ardeur au travail, on peut imaginer la concentration contenue dans chacune de ses grandes oeuvres.

Claude Favez

L'Affaire Dutilleux en quelques dates

- *Décembre 2013* Le maire du IV^e arrondissement de Paris Christophe Girard (PS) fait une demande pour poser une plaque commémorative sur l'immeuble de l'île Saint-Louis où avait vécu Henri Dutilleux.
- *21 juillet 2014* Avis positif du Comité d'histoire de la Ville de Paris, mais avec mention de *faits de collaboration avec le régime de Vichy*.
- *2 mars 2015* M. Christophe Girard, Maire du IV^e arrondissement, et Mme Karen Taïeb, Conseillère de Paris, accusent Henri Dutilleux de graves faits de collaboration. Ils refusent la pose de la plaque commémorative.
- *16 mars 2015* Mise en ligne d'une pétition sur le site Change.org. En trois jours plus de 6000 signatures sont récoltées.
- *19 mars 2015* L'Académie des Beaux Arts manifeste sa consternation. Jacques Drillon publie sur le site *nouvelobs.com/culture* un pamphlet retentissant, se moquant notamment du texte de la plaque à venir : « ...Henri Dutilleux, compositeur de musique contemporaine... »
- *2 avril 2015* La Mairie de Paris reconnaît l'erreur de jugement et annonce la prochaine installation d'une plaque commémorative.

Affaire à suivre !

Henri Dutilleux - Témoignage

Jean-Louis Juvet, un Neuchâtelois ami intime du compositeur, nous livre quelques souvenirs, impressions et commentaires à propos de *l’Affaire* :

« A mon avis, tout cela n’est qu’une question de rivalité politique entre la mairie de Paris et la mairie du IV^e arrondissement. Plus tard, une seule fois, il a évoqué cette composition à l’origine de la polémique, en me disant qu’il regrettait de l’avoir composée, qu’il n’avait rien à faire avec ces gens-là. On lui avait commandé une musique pour accompagner un film de propagande pour inciter la jeunesse à faire du sport. Dès 1942 il s’est engagé dans la résistance. C’était un homme bon, profondément honnête. Le compositeur Pierre Gervasoni, ancien élève de Dutilleux, a rédigé une immense biographie de son maître, refusée par son éditeur: 700 pages sur un compositeur contemporain, qui les lira? A propos de l’affaire il a publié dans *Le Monde* un grand article malheureusement tellement détaillé qu’il en devient équivoque... Dommage.

Henri Dutilleux était un artiste humble. Pour illustrer son état d’esprit, comparons-le avec celui de Pierre Boulez, autre figure majeure de la vie musicale de la fin du XX^e siècle. Quand on demandait à Pierre Boulez quel compositeur l’avait inspiré, il répondait : « Je ne dois rien à personne ». Dutilleux, sans qu’on ne lui demande rien, disait : « Je dois tout à Bach » !

J’étais présent à de nombreuses premières de ses œuvres. Quels souvenirs ! Le concerto pour violoncelle *Tout un Monde lointain*, à mon avis l’une des plus grandes œuvres composées pour cet instrument, avec Rostropovitch, intégralement bissé ! Parmi les nombreux souvenirs d’anecdotes que nous avons vécues ensemble, la création du concerto pour violon avec Isaac Stern, nous aura laissé un des meilleurs moments de complicité : le public attendait, l’orchestre attendait et rien ne se passait quand un organisateur du concert s’est adressé au public pour annoncer que le pianiste était introuvable (le concerto comporte une importante partie de piano). L’organisateur s’est ensuite tourné vers Henri Dutilleux pour lui demander de remplacer au pied levé. Pendant l’exécution, on remarque quelques moments de flottement. A l’entracte, le concerto terminé, Henri revient s’asseoir vers nous et nous dit : « Je ne maîtrisais pas du tout cette partie de piano ! Lorin Maazel faisait tout ce qu’il pouvait pour me faire jouer au bon moment, mais Isaac m’a dit en sortant: « Tu ne m’as pas aidé ! ».

Henri Dutilleux a longtemps connu une vie matérielle difficile. Ce n’est qu’à l’âge de septante ans environ que la reconnaissance lui est venue, et qu’il s’est mis à toucher de substantiels droits d’auteur. Il m’est arrivé d’accompagner Henri à la Sacem pour examiner l’état de ses droits d’auteur qui devenaient très intéressants !

Propos recueillis par Claude Favez



Henri Dutilleux
Photo inédite dans le
cadre du Val d'Hérens

Henri Dutilleux



Ma 2 Juin 2015

18:00 **Examen Chant**, Ludivine Daucourt, Classe Miriam Cattin-Aellig ●

EXAMENS PUBLICS

Ve 5 Juin 2015

19:00 **Audition de piano**, Classe de Mirielle Vuilliomenet ■

AUDITIONS

Sa 6 et Di 7 Juin 2015

dès 11h **Fête du piano**, Conservatoire de la Chaux-de-Fonds, voir page 2

Lu 8 Juin 2015

Examens Chant ●

15:15 Carmella Coviello, Classe Rosa-Maria Meister

16:15 Marco Quondamcarlo, Classe Rosa-Maria Meister

17:15 Chiara Maria Friselli, Classe Rosa-Maria Meister

18:15 Virginie Boularas, Classe Nicole Jaquet-Henry

EXAMENS PUBLICS

Ma 9 Juin 2015

19:30 **Audition d'orgue**, Classe d'Anne-Caroline Prénat ●

19:00 **Audition de saxophone**, Classe de Florent Haas ■

AUDITIONS

Me 10 Juin 2015

17:30 **Audition de guitare**, Classe de Miriam Fernandez ■

19:00 **Audition de flûte traversière**, Classe d'Agnès Robert ■

AUDITIONS

Je 11 Juin 2015

19:00 **Audition de guitare**, Classe d'Etienne Py. Collège de Beau-Site, Le Locle

19:00 **Audition de hautbois**, Classe de Nathalie Gullung ●

19:15 **Audition de trompette**, Classe de Jean-Pierre Bourquin □

AUDITIONS

Sa 13 Juin 2015

11:00 **Audition de flûte à bec**, Classe de Pascal Doberz ○

18:00 **Audition de flûte à bec**, Classe d'Eliane Decosterd ■

AUDITIONS

Lu 15 Juin 2015

19:00 **Audition de piano**, Classe de Dominique Badoud ■

AUDITIONS

Ma 16 Juin 2015

20:00 **Audition de percussions**, Classe d'Alexandre Nussbaum ●

AUDITIONS

Me 17 Juin 2015

19:00 **Audition de piano**, Classe d'Ariane Wilhelm ■

AUDITIONS

Je 18 Juin 2015

19:00 **Audition de violon**, Classe d'Yves Girardin ■

AUDITIONS

Sa 20 Juin 201517:00 **Audition de flûte traversière**, Classe de Caroline de Montmollin ■

AUDITIONS

Lu 22 Juin 201520:00 **Audition de violon**, Classe de Louis Pantillon ■

AUDITIONS

Me 24 Juin 201519:00 **Workshops Jazz en concert** Bar King, Neuchâtel

CONCERTS

Me 24 Juin 201518:00 **Audition d'alto**, Classe de Céline Portat ■18:00 **Audition de violon**, Classe de Nathalie Saudan ■18:00 **Audition de violoncelle**, Classe de Pascal Desarzens ●18:30 **Audition de saxophone**, Classe de Laurent Roussel-Galle □19:00 **Audition de piano**, Classe de Nathalie Dieufils ■

AUDITIONS

Je 25 Juin 201519:00 **Audition de harpe**, Classe de Marie Trottmann ●19:00 **Audition de chant**, Classe de Sylvain Muster

AUDITIONS

Je 25 Juin 201519:00 **Workshops jazz en concert** Bar King, Neuchâtel

CONCERTS

Ve 26 Juin 201519:00 **Audition de piano**, Classe de Raphaël Colin ■

AUDITIONS

Sa 27 Juin 201516:00 **Audition de violon**, Classe d'Emma Durville et Fabienne Sunier ■17:00 **Audition-Concert « Les Adieux »**, Classe de chant de Rosa Maria Meister ■

AUDITIONS

Ma 30 Juin 201519:30 **Concert de clôture**
Temple du Bas, Neuchâtel

CONCERTS

Je 9 Juil 201520:00 **Concert de fin de camp d'orchestre**
Salle de spectacles, La Chaux-du-Milieu

CONCERTS

Ve 10 Juil 201520:00 **Concert de fin de camp d'orchestre** ■

CONCERTS



Neuchâtel : ■ Auditorium 1

■ Auditorium 2

■ Salle d'audition

□ Espace transparent

La Chaux-de-Fonds : ● Salle Faller

○ Salle de rythmique

Fleurier : ▲ Salle de rythmique

Dates à retenir pour les élèves

- **Les démissions, demandes de changement de professeur, de durée, de cursus ainsi que les nouvelles inscriptions sont prises en compte jusqu'au 15 juin 2015.** Nous vous rappelons que les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception à notre secrétariat.
- **Vacances scolaires** : du 06 juillet au 21 août 2015
Les cours instrumentaux reprennent la semaine du 24 au 29 août
Les cours théoriques reprennent la semaine du 31 août au 05 septembre



Concert de fin de camp d'orchestre

Jeudi 9 juillet, 20h00, salle de spectacles de la Chaux-du-Milieu

Vendredi 10 juillet 20h00, auditorium 1, conservatoire de Neuchâtel

Direction : Steve Muriset

40 jeunes musiciens donneront des oeuvres classiques (von Suppé, Händel, Massenet, Ravel...), du cinéma (Cosma, Polnareff, Vangelis) ou populaire (Europe, Brubeck...)

Correctif

Une fâcheuse erreur s'est glissée dans notre n°24, dans l'article *La retraite, pour faire la sieste sous un palmier* : les enfants de Caroline de Montmolin sont au nombre de cinq, et non de quatre. La rédaction tient à s'excuser pour cette coquille, tout particulièrement auprès de sa famille.

Claude Favez



Hug Musique
Pianos & Atelier